

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

---

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE439

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

-----

### ARTICLE 19

I. – À la fin de la première phrase de l’alinéa 29, substituer au mot :

« entrepris »

les mots :

« , respectivement, installés ou entreprises ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 30, substituer au mot

« engagés »

les mêmes mots.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.